

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 97 (1952)  
**Heft:** 11

**Artikel:** L'agonie d'un corps d'armée : le 16e corps d'armée français en Normandie et Bretagne (juin 1940) [fin]  
**Autor:** Fagalde  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-348510>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 18.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

Rédaction - Direction : Colonel-brigadier Roger Masson

Rédacteur - Adjoint : Major EMG Georges Rapp

Administration : Lt - Colonel Ernest Buetiger

Editeurs et expédition : Imprimeries Réunies S. A., Av. Gare 33, Lausanne  
(Tél. 23 36 33 — Chèq. post. II. 5209.)

Annonces : Publicitas S. A. succursale, Rue Centrale 15, Lausanne

---

ABONNEMENT : Suisse : 1 an Fr. 12.— ; 6 mois Fr. 7.— ; 3 mois Fr. 4.—

Etranger : 1 an Fr. 15.— ; 6 mois Fr. 8.— ; 3 mois Fr. 4.50

Prix du numéro : Fr. 1.50

---

## L'agonie d'un Corps d'armée

(Fin)

*Le 16<sup>e</sup> Corps d'Armée français en Normandie et Bretagne  
(juin 1940)*

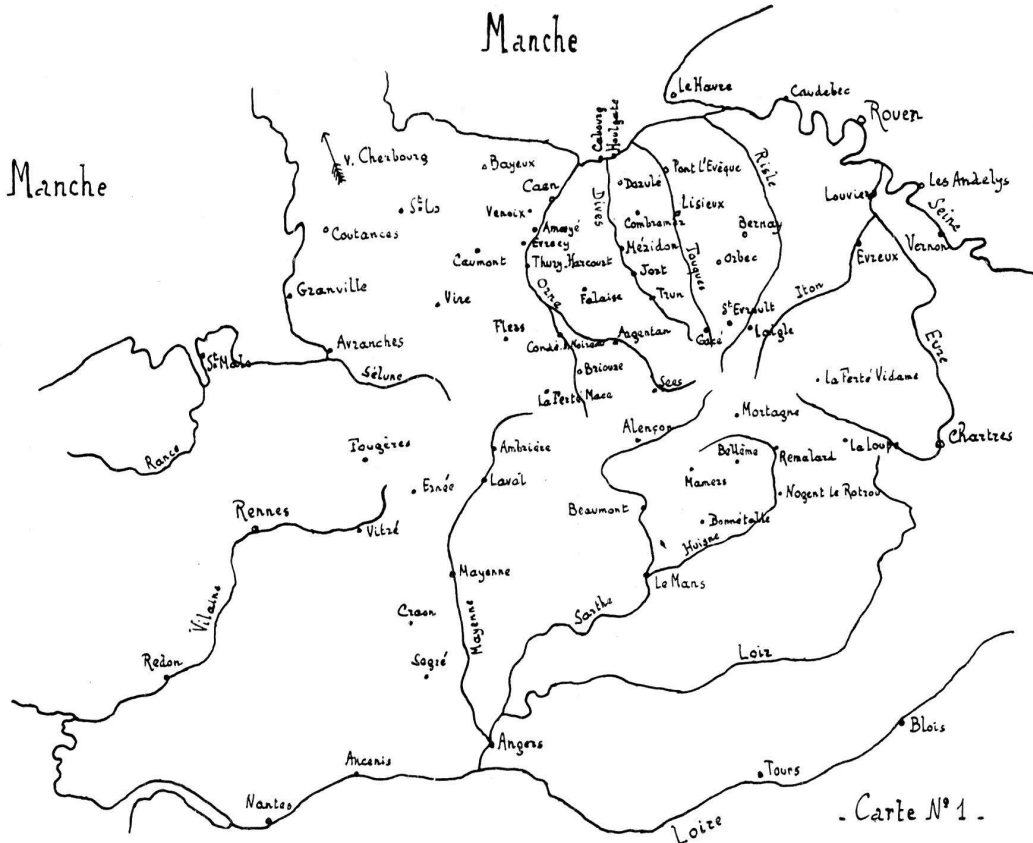
---

### JOURNÉE DU 16 JUIN

Rappelons en quelques mots la situation en Normandie, et plus particulièrement celle du 16<sup>e</sup> Corps d'Armée, à la fin de la journée du 15 juin.

La X<sup>e</sup> Armée (sauf le 16<sup>e</sup> C.A.) réduite à la valeur de trois faibles divisions, baptisées Corps d'Armée et Corps de cavalerie, s'est repliée dans la journée du 15 sur la région Argentan—Mortagne—Nogent-le-Rotrou avec éléments avancés sur la ligne Saint-Evrault, La Ferté-Vidame, la Loupe (voir carte N<sup>o</sup> 1) Le Q.G. de la X<sup>e</sup> Armée s'est installé à Alençon.

Les forces allemandes qui lui sont opposées constituent la IV<sup>e</sup> Armée et comprennent dix divisions au grand complet (dont deux D.I. blindées et deux DI motorisées) réparties en trois Corps d'Armée. Elles gardent un contact étroit avec les unités françaises de la X<sup>e</sup> Armée qu'elles talonnent sans arrêt.



- Carte N° 1 -

Le 16<sup>e</sup> Corps d'Armée français poursuit, sans relâche et au milieu de difficultés sans nombre, sa reconstitution sur la Dives et sur l'Orne. Le 15 au soir, les quatre divisions et les E.O.C.A. en voie de formation ont la composition suivante, du Nord au Sud, en partant de la Manche :

1 <sup>re</sup> D.I.M. — (Région de Caen et à l'Est)	Deux bataillons d'infanterie 1 groupe d'artillerie de 75 + 2 pièces de 105 6 canons antichars Groupe de reconnaissance { Effectifs Génie { prêts, aucun Transmissions { matériel
32 <sup>e</sup> D.I. — (Région entre Caen et Thury-Harcourt et à l'Est)	1 bataillon d'infanterie 1 groupe d'artillerie de 75 6 canons antichars Groupe de reconnaissance : { effectifs incomplets, aucun matériel Génie { Effectifs prêts Transmissions { Aucun matériel
43 <sup>e</sup> D.I. — (Région de Thury Harcourt et à l'Est)	4 bataillons d'infanterie 1 groupe d'artillerie de 75 1 groupe de reconnaissance Génie { Effectifs prêts Transmissions { Aucun matériel
1 <sup>re</sup> D.I.N.A. — (Région de Falaise)	3 bataillons d'infanterie 1 groupe d'artillerie de 75 1 groupe de reconnaissance Génie : effectifs prêts, aucun matériel Transmission : aucun effectif, aucun matériel
E.O.C.A. — (Région au N.-O. de Thury-Harcourt)	Sans changement. — Toujours pas d'aviation et pas de chars.

Les directions d'action future des Divisions qui ont été fixées par nos directives du 12 juin soir (voir N° de septembre de la *Revue Militaire*) restent les mêmes jusqu'à nouvel ordre, à savoir :

1<sup>re</sup> D.I.M. : Caen—Dozulé (E. de la Dives)

32<sup>e</sup> D.I. : Amayé (O. de l'Orne) - Combremér (E. de la Dives)

43<sup>e</sup> D.I. : Thury-Harcourt—Méridon (sur la Dives)

1<sup>re</sup> D.I.N.A. : Condé s/Noireau (O. de l'Orne), Trun (sur la Dives).

Telle est la situation dans laquelle se trouve le 16<sup>e</sup> Corps d'Armée le 16 juin au matin.

Dans l'exposé qui va suivre, il ne faut jamais perdre de vue que le 16<sup>e</sup> Corps est en plein processus de reconstitution, que cette reconstitution se poursuit entre Dives et Orne et que c'est par suite dans cette région que parviennent les envois de l'intérieur et que sont constitués les dépôts d'armement et d'équipements de toutes natures destinés aux divisions, enfin que le 16<sup>e</sup> Corps d'Armée ne dispose que de moyens de transport embryonnaires, à peine suffisants pour assurer le ravitaillement en vivres des troupes.

Il ne faut pas oublier non plus que, depuis le 14 juin, le 16<sup>e</sup> Corps n'est plus maître de ses mouvements. Il fait partie de la X<sup>e</sup> Armée et doit se conformer aux ordres reçus de cette dernière.

Ainsi que nous l'avons indiqué plus haut, le Q.G. du 16<sup>e</sup> Corps se porte de bonne heure, le 16 juin, de Thury-Harcourt à Caumont (30 km. N.-O. de Thury-Harcourt).

La journée va être caractérisée par une série ininterrompue d'ordres émanant de la X<sup>e</sup> Armée, vivement pressée par des forces supérieures, et qui vont avoir pour résultat de reporter la défense du 16<sup>e</sup> Corps, d'abord de la Dives sur l'Orne, c'est-à-dire, à 30 km. plus à l'Ouest, puis de l'Orne sur la région de Fougères, c'est-à-dire, à 90 km. plus à l'Ouest, soit un déplacement total, dans la même journée, de la défense, vers l'Ouest,

d'environ 120 km., et ceci sans moyens de transport, avec des unités en reconstitution et devant un adversaire extrêmement mobile et manœuvrier. Et malgré ces conditions, on en conviendra plus que défectueuses, et malgré des difficultés en apparence insurmontables, les réorganisations vont se poursuivre et aboutir à des résultats véritablement surprenants et inespérés.

C'est tout d'abord un ordre de la X<sup>e</sup> Armée qui donne au 16<sup>e</sup> Corps la mission de couvrir son flanc gauche (Nord) en se soudant *fortement* à elle dans la région d'Argentan, cette ville au 16<sup>e</sup> C.A.

Or, une Instruction personnelle et secrète émanant du Général cdt la X<sup>e</sup> Armée et qui nous était parvenue avant l'ordre ci-dessus, précisait qu'Argentan n'était pas compris dans la zone du 16<sup>e</sup> Corps et appartenait à notre voisin de droite (Sud). En foi de quoi nous avons confirmé aux divisions les directions d'action future que nous avons rappelées plus haut. Or, il s'agit maintenant non seulement d'occuper Argentan, mais de l'occuper *très fortement* pour se souder à la X<sup>e</sup> Armée.

Il y a là une faute d'Etat-Major qui incombe à la X<sup>e</sup> Armée. Les Instructions personnelles et secrètes rédigées personnellement par le commandant d'une Armée pour ses commandants de Corps d'Armée sont évidemment des instruments indispensables de commandement. Moins arides qu'un ordre proprement dit, elles permettent au commandant d'une Armée d'exposer toute sa pensée, toute son appréciation de la situation, de développer, autrement que dans un sec paragraphe, ses intentions et son idée de manœuvre. C'est en quelque sorte une causerie écrite entre le commandant d'une armée et ses subordonnés immédiats. Débarrassée de tous les détails qui doivent figurer dans un ordre, elle est plus vite rédigée et peut ainsi parvenir très tôt aux intéressés qui peuvent, dès lors, à leur tour, prendre aussitôt certaines dispositions préparatoires, donc gagner du temps, en attendant l'arrivée de l'ordre proprement dit d'opérations qui confirmera les dispositions essentielles de

l'Instruction personnelle et secrète et leur donnera force d'exécution.

On voit par suite qu'il est indispensable que l'Instruction personnelle et secrète et l'ordre d'opérations qui va la suivre soient complètement d'accord sur tous les points si on ne veut pas jeter le trouble dans l'esprit des subordonnés et éviter les faux mouvements, c'est-à-dire le désordre. Il faut pour cela que le chef d'Etat-Major d'une Armée qui, lui, va avoir à faire rédiger par son 3<sup>e</sup> Bureau l'ordre d'opérations (ce que nous appelons : mettre en musique la pensée du chef) ait une connaissance totale et détaillée de l'Instruction personnelle et secrète. Ce n'est qu'à cette condition qu'Instruction et Ordre coïncideront exactement.

C'est évidemment ce qui n'a pas été fait à la X<sup>e</sup> Armée. Le résultat en est fâcheux pour le 16<sup>e</sup> Corps. Il nous va falloir modifier les directions d'action de nos divisions données antérieurement alors que nous venons de les confirmer. Fâcheux !

Nous donnons, en conséquence, le 16 juin à midi, un ordre général d'opérations N<sup>o</sup> 2 qui a pour objet une extension vers le Sud de la zone d'action des divisions. Celles-ci vont avoir pour nouvelle mission de barrer les directions suivantes :

- 1<sup>re</sup> D.I.M. : Direction Pont-l'Evêque—Caen
- 32<sup>e</sup> D.I. : direction Lisieux—Thury-Harcourt
- 43<sup>e</sup> D.I. : direction Orbec—Flers
- 1<sup>re</sup> D.I.N.A. : direction Bernay—Argentan.

L'ordre d'urgence des dispositions à prendre par les divisions n'est pas modifié. Il reste celui fixé par notre ordre d'opérations N<sup>o</sup> 1 du 14 juin midi (voir N<sup>o</sup> d'octobre de la *Revue Militaire*) à savoir :

- 1<sup>o</sup> Défendre tous les points de passage de la Dives avec priorité pour les routes principales ;
- 2<sup>o</sup> Barrer les points de passage de l'Orne à Caen, Clinchamps<sup>1</sup> Thury-Harcourt et pont d'Ouilly<sup>2</sup> ;

---

<sup>1</sup> et <sup>2</sup> Voir les renvois page 540

3° Compléter ensuite la défense de l'Orne en barrant tous les points de passage.

Le nouveau dispositif prescrit par notre ordre d'opérations N° 2 doit être en place pour le lendemain 17 juin à 18 heures. On va voir que l'ennemi nous empêchera de le réaliser.

A 16 heures, en effet, le Général commandant la 1<sup>re</sup> D.I.N.A. nous fait savoir que des éléments blindés sont arrivés au contact des ponts de la Dives, particulièrement à Jort et au Sud et sont passés à l'attaque, encerclant un poste antichars et le faisant prisonnier. Nous avons donc maintenant devant nous le groupement blindé et motorisé signalé dans la région de Rouen et constitué par le XV<sup>e</sup> Corps blindé à deux divisions blindées (5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup>) et deux D.I. motorisées. Si l'on veut bien se reporter à la carte N° 1, on constatera qu'une ligne partant de Rouen et abordant la Dives à Jort et au Sud doit forcément aboutir sur l'Orne dans la région d'Argentan. Il paraît dès lors évident que l'adversaire vise cette dernière région, à la jonction du 16<sup>e</sup> Corps et de la X<sup>e</sup> Armée, région de moindre résistance et à peu près inoccupée en raison du malentendu survenu entre la X<sup>e</sup> Armée et le 16<sup>e</sup> Corps au sujet d'Argentan et que nous avons exposé plus haut. L'hypothèse que nous venons de faire sur la manœuvre ennemie en direction d'Argentan devient une certitude lorsque nous apprenons qu'une reconnaissance poussée par la 1<sup>re</sup> D.I.M. de l'embouchure de l'Orne vers l'embouchure de la Seine est parvenue jusqu'en face du Havre sans rencontrer d'ennemi. Ce dernier porte donc tout son effort au Sud.

Dans ces conditions, il ne peut plus être question, pour les divisions du 16<sup>e</sup> Corps, d'exécuter la manœuvre d'extension vers le sud prescrite par l'ordre d'opérations N° 2, qui les obligeait à se déplacer parallèlement au front. Elles risqueraient, ce faisant, d'être prises en flagrant délit de manœuvre et donc dans les pires conditions pour opposer une résistance efficace.

Nous donnons par suite, à 18 heures, aux 4 divisions,



l'ordre verbal préparatoire de considérer l'ordre N° 2 comme nul et non avenue et de maintenir jusqu'à nouvel ordre le dispositif actuel. Mais ceci n'est qu'un pis-aller et nous sommes toujours lié par l'ordre de la X<sup>e</sup> Armée nous prescrivant une extension du front du 16<sup>e</sup> Corps vers le sud. Cette extension, que nous ne pouvons plus réaliser sur la Dives en raison de l'intervention ennemie, nous la réaliserons sur l'Orne lorsque nous serons amené à nous y replier, ce qui, d'après la situation critique de la X<sup>e</sup> Armée que nous suivons avec attention, ne saurait, à notre avis, tarder.

Aussi, à 19 heures 15, nous envoyons aux Divisions l'ordre général d'opérations N° 3, qui a pour but de *préparer* la manœuvre éventuelle de repli de la Dives sur l'Orne, laquelle manœuvre ne sera exécutée qu'au reçu d'un message téléphonique ainsi libellé : « Exécutez manœuvre Orne ».

Cet ordre d'opérations N° 3 fixe le dispositif à réaliser sur l'Orne, le moment venu, dispositif qui matérialisera l'extension vers le sud prescrite par la X<sup>e</sup> Armée et modifiera, dans une certaine mesure, les directions d'action qui avaient fait l'objet de notre ordre d'opérations N° 1 du 12 juin soir.

Le dispositif à réaliser sur l'Orne sera le suivant, du nord au sud :

1<sup>e</sup> DIM : de la Manche au pont de Clinchamps (exclu)<sup>1</sup>.

32<sup>e</sup> DI : du pont de Clinchamps (inclus) au pont de Thury-Harcourt (inclus).

43<sup>e</sup> DI : du pont de Thury-Harcourt (exclu) au pont d'Ouilly (inclus)<sup>2</sup>.

1<sup>e</sup> DINA : du pont d'Ouilly (exclu) au pont d'Argentan (inclus).

L'ordre fixe avec précision les zones de marche affectées aux divisions pour effectuer leur repli de la Dives sur l'Orne ainsi que les nouveaux P. C. qu'auront à occuper les divisions.

<sup>1</sup> Clinchamps se trouve sur l'Orne, immédiatement à l'est d'Amayé.

<sup>2</sup> Le pont d'Ouilly se trouve sur l'Orne, à l'est de Condé s/Noireau.

Dans cette éventualité, le P. C. du 16<sup>e</sup> Corps serait replié à Vire (35 km. à l'O. de l'Orne).

L'ordre d'opérations N<sup>o</sup> 3 venait à peine d'atteindre les Divisions lorsque nous recevions de la X<sup>e</sup> Armée le message téléphoné suivant : « Faites mouvement dès chute du jour pour vous porter sur ligne Orne. Mouvement direction générale Fougères. Corps d'armée à votre droite, enlevé par camions direction Mayenne. Ordre suit ».

On voit que bien nous avait pris de prévoir et régler à l'avance le repli sur l'Orne.

On conviendra qu'en ce qui concerne le 16<sup>e</sup> Corps, le message de la X<sup>e</sup> Armée, s'il ne manque pas de concision, manque totalement de précision. Devons-nous nous replier sur l'Orne et nous y arrêter, ou devons-nous, l'Orne atteinte, continuer le repli en direction de Fougères ? En outre, on nous informe que le corps d'armée à notre droite (sud) est enlevé par camions en direction (?) de Mayenne. Où s'arrêtera-t-il ? Mystère. Quant à nous, nous ne possédons pas le moindre camion et nos déplacements posent, comme on l'a vu plus haut, des problèmes quasi insolubles.

En attendant l'ordre annoncé par le message téléphoné et qui, nous l'espérons, lèvera tous nos doutes, nous envoyons immédiatement aux Divisions l'ordre : « Exécutez manœuvre Orne ».

Nous venions à peine, notre état-major et nous-même, de commencer à prendre un repos dont nous avions tous grand besoin, lorsque, à 22 heures 30, nous parvient l'ordre de la X<sup>e</sup> Armée annoncé par le message téléphoné. C'est un ordre préparatoire très court dont le 1<sup>er</sup> paragraphe est ainsi libellé :

« Faites mouvement dès chute du jour. 16<sup>e</sup> Corps : Thury-Harcourt, Fougères, . . . . .  
*dans la nuit du 16 au 17 juin* ».

L'ordre ajoute que le décrochage sera couvert, dans chaque zone de Corps d'armée, par des arrière-gardes motorisées et

que les éléments à pied des corps d'armée autres que le 16<sup>e</sup> Corps seront embarqués en camions.

Ainsi donc, ce n'est plus sur l'Orne qu'il convient de marquer un bond intermédiaire, mais nous devons gagner, tout de suite et sans désespérer, la région de Fougères, ce qui revient à dire qu'il nous faut exécuter d'une traite un repli de l'ordre de 100 kilomètres !

En outre, il nous est prescrit de couvrir notre décrochage par une arrière-garde motorisée. Or, nous n'avons pas un seul camion ! Enfin les autres corps d'armée de la X<sup>e</sup> Armée sont prévenus que leur infanterie sera enlevée en camions dans la 2<sup>e</sup> partie de la nuit. Quant à la nôtre, elle devra exécuter à pied le bond vers l'ouest de 100 km., talonnée par 2 divisions blindées ennemies. Cela nous promet de belles heures !

Ce déplacement considérable, sans moyens de transport, et qu'il faut exécuter en une seule nuit, nous apparaît, dans la situation de reconstitution qui est la nôtre, tellement hérissé de dangers et de difficultés de toutes sortes, que nous intervenons aussitôt auprès de la X<sup>e</sup> Armée pour obtenir, coûte que coûte, les camions nécessaires pour enlever au moins 2 bataillons par division. La X<sup>e</sup> Armée, que nous avons toutes les peines du monde à atteindre, nous promet un premier appoint de 1500 camions dans la nuit même et un appoint ultérieur indéterminé. Disons tout de suite que, pas plus cette nuit là que les suivantes, nous ne recevrons le moindre camion !

Comme nous l'avons dit à plusieurs reprises, nous gardions avec la X<sup>e</sup> Armée un contact étroit tant par des visites personnelles à son Q. G. que par officiers de liaison. Ce contact permanent et certaines discussions auxquelles nous avons assisté nous avaient amené à la conviction que le repli de la X<sup>e</sup> Armée en direction d'Alençon ne s'arrêterait pas à cette région et qu'il se poursuivrait plus à l'ouest. Aussi, dès le 16 juin à 16 heures, avons-nous rédigé à l'adresse des commandants de division une Instruction personnelle et secrète

N° 2 destinée à les orienter, dès maintenant, sur la manœuvre de retraite profonde que nous considérons comme devant fatalement se produire. Ceci, afin qu'ils puissent y réfléchir, envisager les dispositions qu'ils auraient à prendre et, avant tout, ne pas être surpris par l'événement.

Cette Instruction personnelle et secrète fixait comme axe général de repli éventuel du 16<sup>e</sup> Corps, l'axe Falaise-Fougères et comme région terminale de repli la région Avranches, Autrain, Fougères, Ernée (voir carte N° 1)<sup>1</sup>.

Les axes de repli des divisions seraient les suivants :

1<sup>re</sup> DIM : axe Caen—Avranches.

32<sup>e</sup> DI : axe Thury-Harcourt—Autrain.

43<sup>e</sup> DI : axe Falaise—Fougères.

1<sup>e</sup> DINA : axe Argentan—Ernée.

Un premier bond de corps d'armée serait exécuté sur la ligne Vire-Laval, marquée par les cours de la Vire et de la Mayenne<sup>2</sup>, un deuxième bond dans la région terminale indiquée plus haut.

On voit, par suite, que l'ordre préparatoire de la X<sup>e</sup> Armée qui nous parvient à 22 h. 30 et nous prescrit d'entamer sans désenclaver le repli sur Fougères, ne nous surprend nullement, mais nous n'avons pu imaginer, lorsque nous rédigeons cette Instruction personnelle et secrète de 16 heures, qu'il pût être ordonné dans de pareilles conditions de rapidité, sans préavis, sans moyens de transport et en présence d'un ennemi motorisé.

Ainsi, dans cette même journée du 16 juin, le 16<sup>e</sup> Corps est passé par les alternatives suivantes :

1<sup>o</sup> — Résister sur la Dives ;

2<sup>o</sup> — On abandonne la Dives pour résister sur l'Orne, à 30 km. à l'ouest ;

3<sup>o</sup> — On abandonne l'Orne pour se replier vers Fougères, à 90 km. à l'ouest.

<sup>1</sup> Autrain se trouve à 15 km. à l'O. de la ligne Avranches-Fougères et à mi-distance de ces deux localités.

<sup>2</sup> La Vire est une rivière qui arrose Vire et Saint-Lo avant de se jeter dans la Manche.

On imagine aisément l'état d'âme d'un commandant de division et des unités subordonnées au reçu des différents ordres correspondant à ces alternatives, d'autant plus qu'indépendamment de la question tactique, ils doivent poursuivre la reconstitution en cours des nouvelles unités. On leur impose, sans exagération aucune, un travail surhumain.

Eh bien! malgré les difficultés sans nombre accumulées, cette reconstitution a pu faire, dans cette terrible journée du 16, des progrès considérables. Qu'on en juge!

Le 16 juin au soir, les Divisions avaient pu mettre sur pied :

- la 1<sup>re</sup> D I M. — 4 bataillons d'infanterie,  
1 groupe d'artillerie de 75 + 2 pièces de 105,  
1 groupe de reconnaissance,  
12 canons antichars motorisés,  
génie : effectifs prêts — outils perçus.  
Transmissions : effectifs prêts, aucun matériel ;
- la 32<sup>e</sup> D. I. — 3 bataillons d'infanterie,  
1 groupe d'artillerie de 75,  
1 groupe de reconnaissance (1 seul escadron armé),  
12 canons antichars motorisés,  
Génie : 1 seule compagnie sans matériel.  
Transmissions : effectifs prêts — aucun matériel ;
- la 43<sup>e</sup> D. I. — 6 bataillons d'infanterie,  
1 groupe d'artillerie de 75 + 3 pièces de 75,  
1 groupe de reconnaissance,  
9 canons antichars hippo,  
Génie : effectifs prêts — outils perçus.  
Transmissions : effectifs prêts — aucun matériel ;
- la 1<sup>re</sup> DINA. — 6 bataillons d'infanterie,  
2 groupes d'artillerie de 75,

1 groupe de reconnaissance,  
9 canons antichars hippo.  
Génie : effectifs prêts — outils perçus.  
Transmissions : néant.

Au total, le 16<sup>e</sup> Corps d'Armée comptait le 16 juin soir :

19 bataillons d'infanterie,  
5 groupes d'artillerie de 75 + 3 pièces de  
75 et 2 pièces de 105,  
4 groupes de reconnaissance,  
42 canons antichars  
quelques unités du génie avec outils  
quelques effectifs de transmissions sans ma-  
tériel.

Il est, par suite, permis d'avancer que si la X<sup>e</sup> Armée avait pu se maintenir un certain temps dans la situation qu'elle occupait le 15 juin au N.-E. d'Alençon, le 16<sup>e</sup> Corps eût été en état d'opposer à l'ennemi une résistance efficace d'une certaine durée sur la Dives d'abord, sur l'Orne ensuite, et de mener à bonne fin sa reconstitution. Le recul soudain et précipité de la X<sup>e</sup> Armée d'une centaine de kilomètres ne l'a pas permis.

#### JOURNÉE DU 17 JUIN

Nous passons la nuit du 16 au 17 juin à l'école de Caumont où sont installés les bureaux de l'Etat-Major. Nous attendons l'ordre général d'opérations de la X<sup>e</sup> Armée, qu'a précédé l'ordre préparatoire reçu à 22 heures 30, pour le cas où il contiendrait des prescriptions non incluses dans l'ordre préparatoire, ce qui, on s'en souvient, est déjà arrivé la veille à propos d'Argentan.

A 2 heures du matin, l'ordre général attendu n'arrivant toujours pas, nous décidons le départ du Q.G. du 16<sup>e</sup> Corps pour Fougères et, de notre personne, nous quittons Caumont à 4 heures 30 du matin, laissant dans cette localité notre chef

du 3<sup>e</sup> Bureau qui nous apportera l'ordre à Fougères. Nous voulons, en effet, précéder les divisions dans la région de Fougères et nous pouvons sans crainte procéder ainsi puisque, comme nous l'avons montré plus haut, les commandants de divisions sont déjà orientés sur l'axe de repli du Corps d'Armée, son ampleur, leurs propres axes de repli et les bords à marquer. Il ne reste plus qu'à ordonner « Exécution », ce que nous avons fait de Caumont avant de le quitter.

A 11 heures, le chef du 3<sup>e</sup> Bureau nous apporte à Fougères l'ordre général d'opérations de la X<sup>e</sup> Armée. Il a eu toutes les peines du monde à nous rejoindre en raison de l'encombrement des routes. Des colonnes de réfugiés ininterrompues sur des dizaines de kilomètres de profondeur et sur deux ou trois rangs se dirigent vers l'ouest et le sud-ouest. A contre-courant surgissent, à certains moments, des colonnes anglaises venant de débarquer à Brest et qui vont s'embarquer à Cherbourg pour l'Angleterre. Elles provoquent des embouteillages considérables.

L'ordre général d'opérations de la X<sup>e</sup> Armée ne nous apporte rien de nouveau, sauf qu'il précise, sans ambages, que les éléments à pied du 16<sup>e</sup> Corps feront uniquement mouvement à pied alors que, dans les autres Corps d'Armée, ils font mouvement par camions. Aussi envoyons-nous au Général commandant la X<sup>e</sup> Armée une lettre personnelle pour le mettre une fois de plus, au courant de la véritable situation du 16<sup>e</sup> Corps. Après l'avoir assuré de l'exécution de ses ordres, nous ajoutons :

« L'exécution de la manœuvre de repli ne saurait se concevoir dans de bonnes conditions que si le 16<sup>e</sup> Corps est doté de moyens de transport pour alléger les divisions et transporter, sur les différents bords, des bataillons en état de se battre.

« J'insiste donc particulièrement sur la nécessité de m'allouer un crédit important de moyens de transport, au plus tard le 18, pour une période de trois jours et de l'ordre de 8 à 10 000 places. Faute de ces moyens, il est à craindre que les unités

nouvellement formées composant les 1<sup>re</sup> D.I.M., 32<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> D.I. et 1<sup>re</sup> D.I.N.A. ne résistent pas à pareille expérience et ne se disloquent.

« En conclusion, je fais les plus expresses réserves sur l'exécution du repli profond ordonné subitement et sans préavis, avec des troupes dont la réorganisation n'était pas complètement terminée et dont le déplacement ne peut pas être raisonnablement envisagé, ainsi que je l'ai signalé à plusieurs reprises, sans moyens de transport. »

A la suite de cette demande, la X<sup>e</sup> Armée nous promet 5000 places de camion pour la nuit du 17 au 18 juin. Il n'y a qu'un inconvénient, c'est que ces camions sont à Rennes, à quelques 150 kilomètres de nous et sans chauffeurs !

A 13 heures, coup de théâtre. A la radio, nous entendons la voix du maréchal Pétain, président du Conseil depuis la nuit précédente. Il déclare, entre autres : « Français... c'est le cœur serré que je vous dis qu'il faut cesser le combat... » La nouvelle se répand aussitôt que l'armistice est signé entre la France et l'Allemagne.

Nous estimons, en ce qui nous concerne, que, aussi longtemps que l'ordre de cesser le feu émanant du Haut commandement français ne nous sera pas parvenu, les opérations doivent continuer. Nous rappelons à tous que, jusqu'à nouvel ordre, la seule attitude à observer devant l'ennemi est d'ouvrir le feu.

A partir de 17 heures nous arrivent, de toutes parts, des renseignements tant de sources militaires que civiles. Leur synthèse nous permet d'en déduire :

1<sup>o</sup> Que les formations blindées ennemies ont pénétré à l'intérieur des dispositifs des divisions du 16<sup>e</sup> Corps.

2<sup>o</sup> Que ces formations paraissent constituer deux groupements se dirigeant d'une part sur Cherbourg par Flers et Vire, d'autre part, sur Laval et Fougères.

Sur tout notre front, les équipages de blindés allemands se sont présentés sans armes, hors de leurs tourelles, agitant des drapeaux blancs et vociférant : « C'est l'armistice, ne tirez pas. »



Fougères étant directement menacé par les formations blindées ennemies, nous décidons de porter notre Q.G. à Rennes, auprès de celui de la X<sup>e</sup> Armée. Nous quittons Fougères à 22 heures et arrivons à Rennes vers minuit.

#### JOURNÉE DU 18 JUIN

Depuis les dernières heures du 17, nous n'avions plus aucune nouvelle de nos quatre divisions et avons acquis la conviction que leur retraite avait été coupée par les motorisés ennemis.

Pour en vérifier l'exactitude, nous dépêchons le 18, dès 4 heures, un officier de liaison à chacune des divisions. Aucun d'eux n'est jamais rentré. Nous sommes donc définitivement coupés de nos divisions. Nous partons à la recherche du Q.G. de la X<sup>e</sup> Armée, que nous trouvons installé à l'École normale de Filles et décidons de lier désormais notre sort à celui du Général commandant la X<sup>e</sup> Armée.

A 11 heures, on nous annonce l'arrivée de patrouilles ennemies motorisées, aux portes de Rennes. D'accord avec le Général cdt la X<sup>e</sup> Armée, nous convenons de ne pas séparer notre sort de celui de nos troupes. Elles sont certainement, en ce moment, en grande partie prisonnières. Nous prendrons avec elles le chemin de la captivité. En outre, nous répugnons physiquement et moralement, à l'idée d'être mêlés, dans nos autos portant nos fanions de commandement, à la foule lamentable de l'exode.

A 11 heures 30, une colonne blindée de la 5<sup>e</sup> Panzer Division traverse Rennes à toute allure, se dirigeant vers l'ouest. La circulation était si bien réglée qu'on eût dit que les Allemands connaissaient Rennes depuis toujours. Pas une hésitation, pas un seul temps d'arrêt pour demander un renseignement à l'abordage des carrefours. D'heure en heure, les colonnes allemandes débouchent. D'abord des détachements légers à base de motocyclistes et d'engins blindés, puis d'autres détachements comportant des chars, des troupes transportées,

des pièces de D.C.A., enfin des colonnes plus longues à base de chars de tous calibres, d'artillerie, de D.C.A. et de convois. C'est toute la 5<sup>e</sup> Panzer Division qui, sans s'arrêter à Rennes, fonce sur Brest, suivie par les éléments organiques du XV<sup>e</sup> Corps blindé qui s'arrêteront dans la région de Rennes. Le défilé ne cesse qu'à la fin de l'après-midi.

Le soir même, le général allemand Hoth, commandant le XV<sup>e</sup> Corps blindé, nous fait savoir qu'il nous attend à l'Hôtel de Ville de Rennes. Il nous reçoit avec courtoisie et accède, sans hésiter, aux demandes que nous lui faisons concernant un traitement convenable de nos troupes et leur bien-être. Le lendemain 19 juin, escorté par un officier allemand et accompagné de notre Chef d'Etat-Major et de notre Officier d'Ordonnance, nous prenons, dans notre propre auto, le chemin de la captivité.

Le 16<sup>e</sup> Corps d'Armée a cessé d'exister !

Il avait cependant, dans un effort désespéré, essayé de survivre. En quelques jours, il avait pu, de la masse informe, démoralisée et manquant de tout, des rescapés de Dunkerque, et au milieu de difficultés sans nombre, contrairement à toutes prévisions et grâce à des efforts gigantesques de tous, extraire, former et armer des unités qui eussent été capables, avec quelques jours de répit de plus, d'offrir à l'adversaire une résistance appréciable. Les événements ne l'ont pas permis. Du moins a-t-il mérité l'hommage que, dans sa proclamation à l'Armée du 25 juin 1940, le général en chef Weygand rendait aux combattants dans les termes suivants :

« Si le sort des armes vous a été contraire, au moins avez-vous tous répondu aux appels que j'ai adressés à votre patriotisme, à votre bravoure, à votre ténacité. Nos adversaires ont tenu à rendre hommage à vos vertus guerrières, dignes de nos gloires et de nos traditions nationales.

« L'honneur est sauf ! »

Général FAGALDE